

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 21 décembre 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 16 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier
Madame Ginette Lamoureux

Monsieur Jean-Pierre
Madame Johanne Bonenfant

Absence motivée Madame Lucienne Fortin

Un avis a été signifié à tous les membres du conseil

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

Assistance

Madame Claudette Lyrette,

Monsieur Victor Lyrette

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. Sujets

3.1 Engagement d'un surveillant pour la patinoire

3.2 Ajustement du taux horaire pour le poste de surveillant

3.3 Autorisation pour la perception des arrérages de taxes

4. Parole au public

5. Levée de l'assemblée

2011-E-2112-01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-2112-02

Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-2112-03

Engagement d'un surveillant pour la patinoire

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que madame Stéphanie Gagnon soit engagée à titre de surveillant patinoire au taux horaire tel que prévu de la convention collective. En aucun temps la combinaison des deux fonctions n'occasionneront du temps supplémentaire.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

La conseillère madame Ginette Lamoureux et Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistrent leur dissidence à cette résolution.

Vote demandé Deux pour Deux contre

Donc le maire a enregistré son vote Pour

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-E-G2112-04

Ajournement de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu à 16h20 que la présente assemblée soit ajournée

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-2112-05

Réouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose à 16h23 la réouverture de la présente assemblée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-2112-06

Ajustement du taux horaire pour le poste de surveillant

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier propose l'ajustement du taux horaire pour le poste de surveillant

Aucun appuieur à cette résolution

Madame Ginette Lamoureux, monsieur Jean-Pierre Chalifoux et Madame Johanne Bonenfant sont contre cette proposition.

Résolution rejetée

2011-E-2112-07

Autorisation pour la perception des arrérages de taxes

A la demande des conseillers présent cette résolution sera reportée à une séance ultérieure.

Résolution reportée

Parole au public

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

2011-2112-08

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu à 16h40 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale

